



REGLEMENT 2023

NATIONAL HUNTER FFE - FLEX-ON



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Disposition Spécifique de Hunter publiés sur www.ffe.com

I. GENERALITES

- A. Le « National Hunter FFE – Flex-on » est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute individuellement et en équipe.
- B. Le « National Hunter FFE – Flex-on » se court sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE et sélectionnés par la commission fédérale.
- C. Le « National Hunter FFE – Flex-on » comprend 9 étapes et une finale pour les meilleurs.
- D. Les cavaliers peuvent participer au classement général du « National Hunter FFE – Flex-on » dans plusieurs niveaux avec des chevaux différents.
 - Pour les épreuves de style, les cavaliers ayant une licence Pro CSO ou Pro CCE, peuvent engager dans tous les indices.
 - Pour les épreuves d'Équitation, ils ne peuvent participer que dans le niveau 1 et Elite.
- E. A chaque étape, le classement est calculé sur l'addition des points des deux épreuves de même catégorie (style ou équitation) /indice organisées sur l'étape.
- F. Une équipe est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou plusieurs partenaires, personne physique ou morale. Une Equipe est composée de :
 - 2 couples de 2 cavaliers différents participant à l'un des 4 niveaux d'épreuve du circuit (Style 1 et Elite, ou Equitation Amateur 1 et Elite)
 - 1 couple participant en indice 2 soit en Style soit en Equitation

Un cavalier, peut courir pour plusieurs équipes mais avec des chevaux différents.

Une équipe doit obligatoirement porter un ou plusieurs noms commerciaux comme nom principal.

En cas de blessure d'un couple, la composition d'une équipe peut être modifiée en cours de saison, sur présentation d'un justificatif vétérinaire et/ou médical et sous réserve que le couple remplaçant ne soit pas déjà inscrit dans une autre équipe.

- G. L'inscription d'une équipe vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur ffe.com/pratiquer/disciplines/hunter. La date limite d'inscription, pour déclarer et inscrire une équipe du National Hunter 2023 en cours, est **une semaine avant la date de clôture des engagements** du premier concours auquel l'équipe participe.

L'équipe doit produire la preuve que, la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'équipe en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du National Hunter (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription). Sur ce dossier, les couples doivent être identifiés pour chaque équipe. Ils pourront porter un signe distinctif représentant la société, type brassard.

- H. Les dotations des étapes seront proportionnelles au nombre d'équipes inscrites.

I. Ce circuit récompense :

1. Les huit meilleures équipes du classement général à l'issue de l'étape de Lamotte-Beuvron.
2. les 10 meilleurs couples dans les épreuves d'Equitation et de Style des indices 1 et élite de la finale Equitalyon.

II. PROGRAMME ET EPREUVES

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées :

Date	Niveau	Epreuves	Hauteur	Licence
Samedi	Préparatoire Style		1.00m	Am + Pro + Club
	Hunter Style 2		1.00m	Am + Pro + Club
	Hunter Style 1		1.10m	Am + Pro
	Hunter style Elite		1.20m	Am + Pro
	Préparatoire Equitation	Figures imposées ou maniabilité ou mixte	1.10m	Am + Pro + Club
	Hunter Equitation Amateur 2	Figures imposées ou maniabilité ou mixte	1.05m	Am + Pro + Club
	Hunter Equitation Amateur 1	Figures imposées ou maniabilité ou mixte	1.10m	Am
	Hunter Equitation élite	Figures imposées ou maniabilité ou mixte	1.20m	Am + Pro
Dimanche	Hunter Style 2		1.00m	Am + Pro + Club
	Hunter Style 1		1.15m	Am + Pro
	Hunter style Elite		1.25m	Am + Pro
	Hunter Equitation Amateur 2	Grand Prix	1.05m	Am + Pro + Club
	Hunter Equitation Amateur 1	Grand Prix	1.15m	Am + Pro
	Hunter Equitation élite	Grand Prix	1.25m	Am + Pro

Pour compléter leur programme, les organisateurs ont la possibilité d'organiser d'autres épreuves de niveau inférieur. Une épreuve « préparatoire » d'Equitation et une épreuve « préparatoire » de Style doivent être prévues au programme le 1^{er} jour de l'étape.

Les épreuves support du circuit bénéficieront d'un coefficient 3 pour le classement permanent sauf pour les préparatoires qui garderont le coefficient initial (coefficient 1).

III. DATES ET LIEUX

Dates	Lieux
03 au 05 mars	Istres (13)
24 au 26 mars	Deauville (14)
29 avril au 1 ^{er} mai	Tours Pernay (37)
27 au 29 mai	Rodez (12)
16 au 18 juin	Maisons Laffitte (78)
30 juin au 02 juillet	Angers Corné (49)
04 au 06 août	Vierzon (18)
16 et 17 septembre	Compiègne (60)
14 et 15 octobre	Lamotte-Beuvron (41) Finales challenge
1 ^{er} et 2 novembre	Equitalyon (Finale) (69) - Indoor

IV. CHALLENGE INDICE 2

Il porte sur les épreuves d'indice 2, Style et Equitation de l'ensemble du circuit.

Droit de participation :

Pour tous les cavaliers n'étant pas engagés dans les épreuves du circuit d'indice 1 et élite.

Classement :

L'ensemble des épreuves d'indice 2 courues lors de chaque étape du National Hunter seront prise en compte. Il est impératif de courir dans le même type d'épreuve, Style ou Equitation et sur les deux épreuves du week-end. L'ensemble des notes sera additionné. Lors de la dernière étape à Lamotte-Beuvron, les récompenses du challenge indice 2 seront remises.

V. CALCUL DES RESULTATS EQUIPES

Les points sont comptabilisés uniquement lorsque l'équipe est inscrite auprès de la FFE. Il n'y a pas de rétroactivité dans le calcul des points pour le classement équipe.

Par étape :

Le classement s'effectue par l'addition des points des deux épreuves de même catégorie et indice (Style 2, Style 1, Style Elite, Equitation Amateur 2, Equitation Amateur 1, Equitation Elite).

Les points acquis dans les épreuves de style seront multipliés par 5,4 pour équilibrer les points des épreuves d'équitation.

Pour le classement général des équipes :

Le classement général des équipes prendra en compte l'ensemble des participations de chaque couple. 10 points bonus seront attribués sur chaque étape :

- Si les trois cavaliers d'une même équipe sont engagés sur la même étape,

VI. DOTATIONS EQUIPES

Les dotations, étape et classement général, seront versées à l'issue du circuit, sur le compte engageur renseigné à l'inscription de l'équipe.

La dotation versée aux équipes est égale à la somme des inscriptions du circuit (400€ x nb d'équipes inscrites). Elle sera intégralement reversée, 50% sur les étapes du circuit et 50% sur le classement général, de la façon suivante :

Classement étape	Dotation
1 ^{er}	50 %
2 ^{ème}	30 %
3 ^{ème}	20 %

Classement général	Dotation
1 ^{er}	25 %
2 ^{ème}	20 %
3 ^{ème}	15 %
4 ^{ème}	12 %
5 ^{ème}	10 %
6 ^{ème}	8 %
7 ^{ème}	6 %
8 ^{ème}	4 %

VII. PARTICIPATION A LA FINALE INDIVIDUELLE

- A. L'ensemble des résultats du circuit sera pris en compte pour la qualification à la finale d'Equitalyon. Les cavaliers devront participer à trois étapes au minimum. En cas d'égalité, la sélection se fera sur les points suivants :
- ✓ Le nombre d'étapes courues par le couple
 - ✓ Le meilleur résultat du couple sur l'ensemble du circuit
- B. Une dotation est attribuée par la FFE aux 10 meilleurs cavaliers à l'issue de la finale à Lyon du « National Hunter FFE – Flex-on » de chaque catégorie/indice hors éliminés et/ou abandon.
- ✓ En fonction du nombre de cavaliers inscrits dans l'année, les 8 ou 10 premiers cavaliers de chaque catégorie/indice seront qualifiés pour la finale. Les compteurs seront remis à zéro pour la finale. En cas de désistement, les cavaliers suivants seront retenus.
 - ✓ Un cavalier qualifié dans les deux niveaux d'Equitation, ne pourra participer à la finale que dans l'indice supérieur, c'est-à-dire en Equitation Elite. Une dérogation exceptionnelle pourra être faite si le cheval qualifié ne peut participer pour raison vétérinaire. Un certificat devra être transmis à la Fédération.
 - ✓ Un couple qualifié en Style et en Equitation ne pourra participer qu'à une épreuve, sauf dérogation s'il y a des places disponibles.
 - ✓ En cas d'ex aequo les cavaliers ou chevaux en Style seront départagés par la meilleure note du deuxième jour.
 - ✓ Pour les cavaliers ayant une LFC PRO en CSO et/ou en CCE, ils ne pourront participer à la finale du style 1 qu'avec un jeune cheval de 5 ou 6 ans.
 - ✓ Dans les deux niveaux de Style, les cavaliers ne pourront monter que deux chevaux maximums par épreuve.
 - ✓ Pour la finale, un cheval ne peut participer qu'à une épreuve, sauf dérogation s'il y a des places disponibles.